

# COMMISSION DES ARBITRES Réunion de bureau

# Procès-verbal

Réunion du A :	Mercredi 19 décembre 2023 19 heures
Présidence	M. Faouzi JAWADI
Présents	MM Lucas BAUDON, Allan DEVILLE, Christian GABET, Mohamed LABRINSSI
Excusés	M julien LAVERDAN

\*\*\*

Faouzi JAWADI ouvre la séance à 19 heures en remerciant les membres présents.

Le président informe les membres du bureau sur plusieurs points :

#### Informations générales

# Point sur Formation Initiale des Arbitres :

Le CTDA revient sur la dernière CDA et nous présente sa fiche de poste. Il détaille ses missions et celles dues à la CDA. Il fait état en corrélation avec sa fiche de poste, et des réponses données par ses supérieurs de la gestion de la FIA. Le président l'informe qu'il a la totalité de la gestion administrative des 8 séances. Le président précise les responsabilités du CTDA. Les séances 7 et 8 seront gérées administrativement (relation avec l'IR2F, gestion des horaires des lieux, des formateurs...) par le CTDA et techniquement par les formateurs (impression des documents...). Le secrétaire de la CDA réaffirme les propositions de la CDA et les enjeux.

Le CTDA confirme son engagement pris au dernier bureau du 08/11/2023, d'informer la CDA sur les décisions qui seront prises lors de L'ETRA du 04 décembre 2023, dès qu'il en aura connaissance.

Le responsable de la section jeunes souhaite qu'un document soit établi sur les missions qui incombent à la CDA et celles qui incombent le CTDA comme évoqué lors de cette réunion. Le président insiste sur l'importance qu'on laisse faire les responsables de sections et qu'un véritable travail collectif se créé pour les enjeux de l'arbitrage.

# Point sur le manque d'arbitres :

Le président et le CTDA veulent que les missions soient explicitées à la prochaine CDA.

Le président réaffirme les liens de solidarités, d'entraides et des enjeux d'avenir pour la CDA.

Le président pose une question sur la possibilité de mettre des jeunes sur les matches D1 dans un but de formations. Allan nous informe que cela se fait et que l'on gagne très peu en arbitres séniors. Sur la formation des jeunes, les objectifs peuvent être réalisés sur le U18 R 1 cela demandera un effort pour aider ces jeunes arbitres.

Le CTDA dit que la priorité des jeunes est de se concentrer sur leur travail et de gérer les joueurs. Dans la difficulté à l'heure actuelle où nous sommes pour recruter des arbitres, les mettre dans une situation d'inconfort n'est pas une forme de fidélisation.

Le responsable jeunes précise que les situations gérées par l'observation peuvent leur apprendre sur plusieurs rencontres. Il nous informe, qu'il y a trop d'assistants spécifiques, au vu du nombre de matchs à arbitrer. La demande d'arbitres est forte pour devenir assistant spécifique.

#### STAGE DE MI-SAISON

Sur le stage de mi-saisons, l'obstacle au niveau du district est les 2 journées de stages en raison du coût de la location des installations.

Le président de la CDA s'interroge sur la possibilité de faire le stage en une seule fois.

Le bureau de la CDA valide l'idée de faire le stage sur une journée de 9h à 16H et de faire effectuer un nouveau devis. Le président prend en charge le dossier le plus rapidement possible pour transmission aux élus concernés.

Sur proposition du président, le bureau de la CDA désigne le CTDA comme référent de l'organisation de ce stage.

Le bureau de la CDA demande aux formateurs et aux observateurs de se rendre disponibles pour ce stage de mi-saison.

Le CTDA informe la CDA qu'un test théorique aura lieu et que celui-ci est commun à l'ensemble des Districts de la Ligue. L'objectif sur le long terme est de créer un test théorique commun à chaque District pour chaque catégorie d'arbitres.

#### 1ère REFLEXION SUR LES AXES TECHNIQUES ET LEUR BUDGETISATION POUR LA SAISON PROCHAINE

Le CTDA informe pour les saisons à venir de fixer un calendrier des actions techniques en début de saison avec des dates fixes et non modulables pour être en totale transparence avec les arbitres mais également pour faciliter l'organisation de celui-ci.

Le secrétaire de la CDA informe le bureau sur l'échange téléphonique qu'il a eu avec le trésorier du district,

- 1. Sur la construction des axes techniques, leurs budgétisations en fin de chaque saison,
- 2. Sur les lieux de formations et des stages.

Le secrétaire de la CDA lui a rappelé que la CDA et son président souhaitent que les stages majeurs se fassent au CTR, au regard des enjeux actuels et de l'avenir de celui-ci.

Le trésorier souhaiterait une rencontre entre le Bureau du District et le Bureau de la CDA sur ces points en mai ou juin 2024.

#### Préparation des formations continues

La formation de janvier 2024 est supprimée

La formation de février 2024 est maintenue

Bonne participation, lors de la formation du 16 12 2023, des stagiaires et des JAD 13 présents 12 valablement excusés.

#### SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Avis sur l'attitude d'un arbitre bénévole lors d'une rencontre :

- La section discipline de la CDA se dit incompétente pour sanctionner un arbitre bénévole. Le dossier est renvoyé à la Commission de Discipline du District.
- Le bureau de la CDA s'interroge sur le fait de faire un rappel aux clubs en les informant que les arbitres bénévoles ont les mêmes droits et devoirs que les arbitres officiels. **Une décision sera prise lors de la prochaine CDA.**

Suite au comportement inapproprié d'un arbitre sur une rencontre : L'arbitre sera convoqué par la CDA le 04 janvier 2024.

# NOMINATIONS D'ARBITRES STAGIAIRES

2 nouveaux arbitres sont nommés à la suite de leur période de tutorat validée sur le terrain par les observateurs de la CDA :

- ALEXANDE PLANTUREUX : Jeune Arbitre District (JAD)
- Cédric BISSAINTHE : Arbitre Départemental 3

En accord avec le responsable du suivi des stagiaires, les catégories des 4 autres arbitres nommés par la dernière CDA (oubli sur de dernier PV de la CDA) sont :

- . Talih DERICI; est nommé arbitre district départementale 3
- . Mourad GUENA est nommé arbitre district départementale 3
- . Saifallah GUENA est nommé Jeune Arbitre district
- . Youssef RHIF est nommé Jeune Arbitre district

Des réflexions sont en cours par la section suivis des stagiaires sur les observations des stagiaires pour le début de l'année

### **DEMANDE DE RETOUR A L'ARBITRAGE**

Un courrier du club de La Chatre pour un ancien arbitre souhaitant revenir à l'arbitrage est parvenu au secrétariat de la CDA. Compte tenu des Statuts de l'Arbitrage imposant un délai d'indépendance de 4 ans, l'arbitre ne peut pas changer de club durant la période d'inactivité en dessous de 4 ans.

#### **Divers**

Le responsable désignations fait le point sur les observations des arbitres D1 ; D2 ; D3 D1 groupe 1 nous sommes en retard. Groupe 2 nous sommes dans les temps D2 pour les 2 groupes nous sommes en retard D3 nous ne sommes pas en retard

L'ordre du jour étant épuisé

Le Président clôture la séance à 21h00.

Le Président de la C.D.A.

F. JAWADI

Le Secrétaire de la C.D.A.,

C. GABET

galel